

LE CHESNAY  
ROCQUENCOURT  
COMMUNE NOUVELLE



## FICHE DE POSTE

### MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Intitulé du poste : **ELECTRICIEN**

Agent :

### POSITIONNEMENT ET MISSIONS DU POSTE

---

REGIE BATIMENT

Agent sous la responsabilité du responsable de la régie bâtiment

Adresse : 37 bis rue Caruel de saint Martin

#### ***Electricien***

Mission (s) : Effectue, dans le cadre de son métier, des chantiers d'électricité, des dépannages, mise aux normes

Dépannages installation courante dans des locaux occupés

Réalisation d'une installation simple ou compliquée

Mise aux normes des locales suites rapport de sécurité

Diagnostic des pannes

Application de mesures de protection

Mise en place pour les fêtes et cérémonies

Suivi des stocks et commande de matériaux pour la réalisation des chantiers

### QUALITES DEMANDEES DANS LA TENUE DE LA FONCTION

---

Capacité à travailler en équipe

Large autonomie dans l'organisation du travail

Garant de la bonne réalisation des travaux dans sa ou ses spécialités

Sentiment d'appartenance à un service public

Savoir rendre compte

Savoir organiser un chantier

Etre minutieux (qualités de finition)

Savoir nettoyer un chantier

Savoir respecter les délais

Savoir respecter les règles de sécurité :

    Pour soi mêmes (équipement protections individuelle)

    Pour les autres (environnement du chantier, périmètre, adaptation au public)

Savoir s'adapter aux nouvelles technologies et méthodes

Savoir s'adapter aux nouvelles procédures

## **CONTRAINTES DU POSTE (horaires, astreinte, tenue.....)**

---

Les lundis de 8h à 12h et de 13h à 17h

Les mardis mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 16h45

Grande disponibilité possibilités d'intervention d'urgence en dehors des heures de service.

Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons.

Travail courbé et agenouillé

Manipulation d'engins et d'outil dangereux

Peut être amené à porter une charge

Habilitations nécessaires (travaux électrique, etc.)

---

## **NIVEAU DE FORMATION SOUHAITE**

CAP ou BEP de la spécialité à défaut expérience confirmée dans le métier

**Permis de conduire B exigé**

---

La fiche de poste clarifie les activités, les tâches, les décisions, les responsabilités que chaque agent doit assurer dans le cadre de son travail quotidien. Elle permet une meilleure coordination de l'action de chacun. Il convient cependant de garder présent à l'esprit que toute activité évolue et nécessite de s'adapter aux situations du terrain